



Communiqué de presse
15 novembre 2017

Un budget *maintenu* ...
... qui ne traduit pas une ambition pour la jeunesse et l'éducation populaire

Analyse du Cnajep du Projet de Loi de Finances 2018

Tout comme les dernières années, le Cnajep réalise une analyse technique et politique du projet de loi de finances débattue sur le programme 163 « jeunesse et vie associative ». Cette analyse se fonde sur les documents budgétaires publiés sur le site « performance des politiques publiques ».

Cette année, dans la lecture de la loi de finances 2018, nous prenons acte d'une **stabilisation de l'ensemble des actions qui composent ce budget**. La hausse habituelle de l'action 3 de ce programme : **le service civique** se poursuit. Que cette ligne budgétaire traduise l'engagement d'atteindre 150 000 volontaires pour 2018 n'a rien d'anormal et les associations de jeunesse et d'éducation populaire contribuent d'ailleurs largement à cet objectif. Nous appelons à la vigilance pour que les missions se développent dans la qualité et ne viennent en aucun cas se substituer à de l'emploi. Par ailleurs, nous constatons le choix de l'Etat de concentrer ses maigres moyens sur des programmes et dispositifs qu'il gère en direct, au détriment d'une politique de soutien et de développement de la vie associative autonome.

Et bien que le budget conforte les 3 actions du programme, **nous interrogeons le manque de soutien ambitieux pour la jeunesse et l'éducation populaire**.

En effet, ce budget s'inscrit dans un contexte qui de façon plus ou moins directe fragilise les associations : la forte baisse des contrats aidés (- 57 %) qui impacte les associations, la baisse des dotations aux collectivités, ... Mais d'autres mesures comme la baisse du budget politique de la ville ou encore la baisse de budgets qui contribuent au soutien des actions des associations est inquiétant : baisse de 10 millions d'euros dans le budget « accès au droit et à la justice », baisse de 16,8 millions d'euros dans le budget « protection judiciaire et de la jeunesse », baisse de 7,5 millions d'euros dans le budget « égalité entre les femmes et les hommes », baisse de 39 millions d'euros dans le budget « démocratisation de la culture ».

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire acteurs majeurs de la vie collective inventent chaque jour avec les citoyen.nes et notamment les jeunes des actions innovantes pour comprendre le monde et agir. Elles méritent à la fois un budget à la hauteur des enjeux et un contexte plus rassurant !



[Télécharger l'Analyse du Cnajep](#)

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. www.cnajep.asso.fr

Contact : Audrey Baudeau – Tel : 01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96
cnajep@cnajep.asso.fr